



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2025-132

PUBLIÉ LE 3 MARS 2025

Sommaire

Préfecture de Police / Cabinet

75-2025-03-03-00004 - Arrêté n 2025-00269 du 03 mars 2025 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 3
75-2025-03-03-00005 - Arrêté n 2025-00270 du 03 mars 2025 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 5
75-2025-03-03-00006 - Arrêté n 2025-00271 du 03 mars 2025 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 7
75-2025-03-03-00007 - Arrêté n 2025-02272 du 03 mars 2025 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)	Page 9

Préfecture de Police

75-2025-03-03-00004

Arrêté n 2025-00269 du 03 mars 2025 accordant
des récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 03 mars 2025

ARRETE N° 2025-00269

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **chien de police «KALASH»**, spécialisé en assaut, appartenant à l'unité cynophile de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne et mis à disposition permanente de la brigade de recherche et d'intervention de la police judiciaire de la préfecture de Police.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

signé

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2025-03-03-00005

Arrêté n 2025-00270 du 03 mars 2025 accordant
des récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 03 mars 2025

ARRETE N° 2025-00270

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée à **Grégory MERLEN, brigadier-chef de police**, né le 9 décembre 1979, affecté au sein de la Direction de la police judiciaire de la Préfecture de Police.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

signé

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2025-03-03-00006

Arrêté n 2025-00271 du 03 mars 2025 accordant
des récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 03 mars 2025

ARRETE N° 2025-00271

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **capitaine Adrien GIRAL**, né le 11 septembre 1988, affecté au sein de la 13^{ème} compagnie d'incendie et de secours de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

signé

Laurent NUÑEZ

Préfecture de Police

75-2025-03-03-00007

Arrêté n 2025-02272 du 03 mars 2025 accordant
des récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 03 mars 2025

ARRETE N° 2025-00272

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée au **Capitaine Quentin LE ROCH**, né le 22 février 1994, affecté au sein de la Compagnie de commandement et de transmissions de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

signé

Laurent NUÑEZ